**Troisième réunion intersessions du Conseil des droits de l’homme pour le dialogue et la coopération sur les droits de l’homme et le Programme de développement durable à l’horizon 2030**

Reconstruire en mieux : Intégrer les droits de l’homme dans la reprise durable et résiliente après la pandémie COVID-19

Genève, le 14 janvier 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse est convaincue que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 d’une part ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme d’autre part vont de pair.

C’est pourquoi, la Suisse poursuit une approche fondée sur les droits de l'homme dans sa coopération au développement.

Dans l'esprit de l’ODD10, la **réduction des inégalités, la garantie que personne ne soit laissée de côté** et la prise en compte desbesoins spécifiques des groupes vulnérables restent au cœur des efforts de la Suisse en matière de coopération au développement.

* En soutenant les personnes **vulnérables à connaître et à faire valoir leurs droits** et en encourageant leur participation active, libre et significative aux processus de développement,
* et en renforçant les **capacités des gouvernements à remplir leurs obligations en matière de droits de l'homme**,
* nous contribuons à l'**atténuation de la discrimination structurelle,** cause majeure de la pauvreté.

En outre, la Suisse continue d'être fortement engagée dans l'accélération de la **mise en œuvre de l’ODD16.**

Nous promouvons ainsi l’Etat de droit, la transparence et la reddition des comptes à tous les niveaux. Cet engagement est plus important que jamais, alors que la pandémie a créé de nouveaux défis en matière de bonne gouvernance.

A cette fin, la Suisse soutient par exemple **des institutions nationales des droits de l'homme** et **œuvre envers** le renforcement du système international et des systèmes régionaux des droits de l’homme.

En outre, **par le biais de programmes spécifiques,** nous contribuons à promouvoir des institutions et des sociétés libres de corruption.

Pour conclure, la Suisse reste fermement attachée à l'intégration des droits de l'homme dans le développement durable - en particulier dans la reconstruction après la pandémie mondiale.

Je vous remercie.